L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI 15 JUIN 1899. No. 17.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu

L'OUEST CANADIEN

Une foudroyante replique

De Jean Pierre a Jean Paul

Winnipeg, 24 mai 1899.

Mon cher directeur,

Comme il manque toujours quelque chose à notre bonheur, moi je me plains de ne pouvoir lire, au fur et à mesure qu'elles sont publiés les correspondances de Jean Paul sur la colonisation. J'ai beaucoup de reconnaissance pour l'ami qui me passe quelques copies du journal de M Tardivel, dans lequel le consciencieux et patriotique correspondant rend ses oracles.

Jean Paul daigne apprendre à son public que Jean Pierre est baillonné, qre l'abbé Gérin qui est venu à la rescousse de son ami est réduit au silence et que les amis de la colonisation du Manitoba et de l'Alberta sont gagnés par ses arguments. Je dis les de la cause du Nord-Ouest canedien, car il y a encore des gens de convictions qui se souviennent le lendemain ce qu'ils sont dit ou écrit la veille.

Jean Paul a le triomphe facile ; il a parlé et ses adversaires sont condamner, mis au ban de la société, déclarés sans principes, sans patriotisme pour avoir dit qu'à cent heures de marche de Montréal, il y a de belles terres, données gratuitement à tout colon âgé de 18 ans, à la seule condition de mettre chaque année quelques arpents en culture.

Que les étrangers apprennent ces vérités que les Galiciens' les Doukhobors, les Mennonites viennent s'emparer de ces belles et fertiles régions, c'est juste, c'est tout naturel ; mais qu'on apprenne aux Canadiens-français que les terres sont fertiles au Manitoba, que le Nord-Ouest canadien peut contenir des millions de familles que les communications pour s'y rendre sont faciles, que le climat est salubre, l'eau et le bois abondants, etc., c'est un crime de l'èse-patriotisme, et qu'un journal se fasse l'écho de ces assertions et publie quelques notes sur le sujet, on le déclare criminel et l'on n'a pas assez de foudres pour le frapper. On va jusqu'à appeler sur lui l'atten.ion des gouvernements. Voilà comment l'on entend le patriotisme !

Jean Pierre a eu le tort de divulguer les vérités et de les faire connaitre à ses concitoyens, voilà le crime afireux dont il s'est rendu coupable aux yeux de ces patriotes ; peut-on trouver des termes assez énergiques pour qnalifier une telle conduite.

Dans, c'est désormais une affaire entendue, qu'on se le dise : les terres du Manitoba et de l'Alberta, quelqu'avantageuses qu'elles soient, doivent être interdites aux canadiens-français. Le pauvre colon qui est né, qui a grandi dans les montagnes qui toute sa vie a cultivé dans les roches, les côtes, les savannes, doit être content de son sort. C'est un crime pour lui de songer à quitter le champ qu'il a défriché, qu'il a éroché. cultivé, depuis des années. Ce champ qui a bu ses sueurs et qui ne lui donne plus sa subsistance. C'est un crime pour un missionnaire qui parle au nom de son évêque, de dire à ce brave homme, à ce pauvre découragé, à ce vaincu de la misère, qui, de guerre lasse, jette la hache après la cognée, et décide de s'exiler aux Etats-Unis, mon ami, attendez. Avant de laisser le Canada laissez-moi vous faire mes propositions. Si vous aimez la culture, si vos garçons, forts et robustes, accoutumés à la vie des champs veulent vous suivre, venez dans nos colonies de l'Ouest, là votre travail sera rémunéré et vous verrez vos enfants conserver les bonnes mœurs qui distinguent les jeunes gens de la campagne, vous y vivrez bien plus à l'aise que dans les centres manufacturiers de la république voisine. Ce language, au dire de l'école nouvelle dont Jean-Paul est le grand prêtre, est un language anti patriotique. Les lecteurs de la "Patrie" en jugeront !

JEAN PIERRE,
"La Patrie."

LES SCRIPS DU NORD-OUEST

Le dernier numéro de l'Ouest Canadien nous apporte un article fort intéressant sur l'historique des "scrips" des métis dans les Territoires du Nord-Ouest.

On sait que le gouvernement fédéral vient de nommer une commission chargée de régler ces justes réclamations et que cette commission a quitté Winnipeg la semaine dernière.

Il n'en sera pas cette fois-ci comme de la fameuse commission de 1885, nommée par le gouvernement conservateur, deux jours après qu'eut éclaté la rébellion.

Cette commission, nommée dans un moment de peur, s'empressa, une fois le mouvement réprimé, de restreindre le plus possible les concessions promises ; elle n'accorda des scrips qu'aux enfants nés avant 1870.

Depuis cette époque les métis du Nord-Ouest ne cessèrent de réclamer, et avec pleine raison, pour que la mesure s'étendit à tous ceux qui vivaient au moment du traité.

En 1893, le gouvernement conservateur d'Ottawa répondit aux démarches faites par les députés, au nom de leurs électeurs, "qu'après considération, le gouverneur en conseil avait décidé que, vu que l'émission des scrips serait peut-être une cause de démoralisation pour les métis, ces scrips ne seraient pas accordés."

Il faut admirer, comme elle le mérite, la tartuferie de ces bons conservateurs, qui ont toujours dans leur poche quelque grand principe, comme la morale ou la religion, pour mettre au service de leurs petits intérêts.

Ca, cest la marque de fabrique conservatrice, on la retrouve dans tous leurs actes.

En 1896, M. Hugh John McDonald avait signé une promesse formelle, que reproduit "l'Ouest Canadien," de faire rendre justice à tous les enfants métis nés depuis 1870.

Il est vrai que c'était durant la lutte électorale, en faveur de M. Cochrane !

Il est vrai que M. H. John McDonald avait eu soin de laisser la porte ouverte, en ajoutant entre parenthèse, (si mes collègues y consentent).

Fidèle à sa politique, le gouvernement Laurier a tenu à remplir ses promesses à cet égard, et la commission, déjà en route, règlera définitivement cette question, en donnant justice pleine et entière à nos compatriotes métis.

Nous croyons l'occasion bonne pour mettre sur leurs gardes les métis des territoires, appelés à jouir de ces concessions.

Nous savons que, déjà, certains individus sont partis pour les lieux ou siége la commission afin de faire la chasse aux scrips.

Il faut espérer que l'expérience du passé servira à nos compatriotes métis, et les empêchera de se laisser dépouiller par des spéculateurs sans conscience.

Soyez méfiants, chers compatriotes, terriblement méfiants, et si vous voulez nous croire, gardez vos scrips.

Dans 10 ou 15 ans d'ici, ces terres, dont on va vous offrir probablement un prix dérisoire, représenteront une petite fortune ; ne vous laissez pas tenter par le "cash."

L'argent file, s'envole, et quand il aura disparu, vous regretterez d'avoir vendu. Il sera trop tard.

Croyez-nous, gardez vos terres, gardez-les avec un soin jaloux, si vous avez à cœur l'avenir de votre famille et de votre race.

"L'écho du Manitoba."

ROUILLE ET POURRITURE.

Ce titre ne couvre pas un article politique : nous tenons à en prévenir le lecteur.

Pour le moment, nous laissons à d'autres, le soin de dénoncer les maux causés par la routine administrative ou par la corruption gouvernementale.

Nous venons tout simplement écrire une page sur l'économie rurale.

Cette page nous est suggérée par un observateur qui, vers la fin de l'hiver, a eu l'occasion de parcourir la province dans plusieurs directions.

Il s'est appliqué à faire, en passant, un relevé des faits et des choses répréhensibles qui frappèrent son attention.

Ses notes sont du plus piquant intérêt et pourraient servir de canevas à un excellent traité.

En fait d'instruments aratoires, voici un résumé de ce que notre ami a pu voir enfoui dans la neige fondante et exposé à toutes les intempéries et, cela, sur une distance d'environ cent milles :

Semeuses	50
Machines à batte le grain	15
Charrues et herses	250
Tombereaux	25
Voitures de travail, 4 roues.	65
Moisonnieuses-lieuses	3
Cribles	10
Rateaux à cheval	75
Sarcleuses, brouettes etc. etc	80
	573

Soit plus de cinq cents instruments manquant d'abri, sur un simple parcours de cent milles.

Si la même désordre devait exister avec une semblable proportion, dans toute l'étendue de nos campagnes, il faudrait en conclure qu'il y a là une source active de dépression pour nos cultivateurs.

On se rappelle ce que disait, un jour, le directeur gérant d'une grande usine où l'on fabriquait et où l'on fabrique encore des instruments aratoires. Un journaliste le félicitait sur l'immense étendue des opérations faites par sa maison, d'un bout du pays à l'autre, et terminait en lui demandant à quel genre d'intermédiaires il avait recours pour recruter des acheteurs, sur tous les points d'un aussi vaste territoire.

Nous avons à notre service, répondit l'industriel, une véritable armée d'agents actifs et laborieux.

Quel système suivez-vous, insista le journaliste, pour rémunérer ces agents ?

La plupart sont à commission, dit le grand fabricant, d'autres sont à salaire fixe ; mais ceux agents contribuent surtout à faire affluer les commandes à notre établissement, et ces deux agents ne nous coûtent absolument rien.

Tout interloqué, l'homme de lettres osa pousser la curiosité jusqu'à vouloir connaitre les noms de ces deux utiles éléments de prospérité pour la fabrique d'instruments aratoires.

La "Rouille" et la "Pourriture," voilà nos deux agents par excellence, lui fut-il répondu.

C'est-à-dire que le manque de soin accordé à l'outillage de la ferme, entraîne sa destruction et provoque son renouvellement beaucoup plus que l'usage qu'on en fait.

Le cultivateur qui laisse ainsi dépérir son matériel travaille à édifier la fortune du manufacturier, tout en contribuant à son propre ruine.

Si on pouvait faire un calcul exact du tort causé, chaque année, à la classe agriculture par la rouille et la pourriture, on serait étonné du chiffre obtenu.

Les notes recueillies par notre ami, corroborent nos propres observations.

Que de fois nous avons vu les voitures d'hiver exposées au soleil et aux pluies de l'été, tandisque les voitures d'été étaient à leur tour livrées aux frimas et aux neiges de l'hiver !

Nous avons connu un colon qui trouvait moyen d'ériger une remise pour ses voitures de luxe, sans pouvoir jamais abriter ses appareils de culture. Il avait acheté une faucheuse à crédit, devant la payer en cinq versements annuels. Cette machine fut si bien exposée à tous les temps, qu'elle était hors de service, quand le dernier versement devint échu.

Inutile de dire que ce colon n'a pas fait florès. L'ensemble de son exploitation était caractérisé par la négligence et le désordre. Il n'a jamais su mettre chaque chose à sa place, ni avoir une place pour chaque chose.

Il est maintenant journalier, dans une ville.

La rouille et la pourriture furent peut-être les principales causes qui le chassèrent de la vie champêtre.

Guerre à ces deux agents de ruine et de dépression pour le travailleur du sol !—Le Pionnier

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"L'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 15 Juin 1899.

LE DISTRICT D'EDMONTON.

De tous les points du pays, dans toute l'étendue de la République voisine, en Europe même les regards des cultivateurs,de ceux à qui le sol natal ne suffit plus à fournir la subsistance de chaque jour, de ceux, qui veulent assurer leur avenir et celui de leurs nombreux enfants, sont tournés vers notre district, vers nos belles prairies au sol si fécond, au rendement si magnifique. Tout le monde s'accorde à dire, que le district d'Edmonton est aujourd'hui le champ de colonisation le plus profitable et le plus avantageux au colon.

En effet, ici dans l'Ouest, en quelques années, le colon sobre, industrieux, courageux, ne peut manquer de réussir à se créer une large aisance. Le défrichement de la prairie est relativement un jeu d'enfant, comparé aux labeurs du pauvre colon qu'on lance dans la forêt vierge, avec sa cognée et qui dès le début rencontre des obstacles presqu'insurmontables à son succès. Là-bas, dans ces forêts, le colon use ses forces, travaille, peine, sue à grosses gouttes, pourquoi ?, pour défricher dans toute une génération, 25 à 30 acres qui seront épuisés, lorsque le fils prendra la succession de son père, et recommencera l'œuvre stérile de celui-ci. Ce n'est pas l'à de l'imagination, c'est de la réalité. Sous pretexte de fortifier aujourd'hui la Province de Québec, on essaie par tous les moyens à discréditer notre pays, on emploie toutes les moyens, on crie sur tous les toits, que nous n'avons pas de marché, que notre religion est en danger, que le Lac St-Jean, la Métapedia, sont ce qu'il y a de mieux dans le pays comme terrain agricole ; on emploie "le vert et le sec", suivant l'expression populaire, afin de détourner le courant d'immigration qui se dirige vers notre pays.

Dans la presse, " La Vérité " et quelques autres journaux, qui ne voient pas plus loin que la frontière de leur village, font une campagne à fonds de train contre notre pays. Leurs efforts se brisent contre les faits, contre les résultats magnifiques obtenus par les colons de notre district et, n'en déplaise, à M. Tardivel et consorts,ils seront obligés, un bon jour, de se rendre à l'évidence (comme dans le cas de Diana Vaughan) et de reconnaître leur coupable erreur: Ils diront alors avec nous, que le district d'Edmonton est le champ de colonisation le plus avantageux et le plus rémunérateur du Canada pour l'agriculteur sobre, industrieux, au bon cœur et bon bras, tels que sont nos canadiens d'en bas qui ont laissé leurs montagnes, leurs côtes, leurs roches, pour venir ouvrir et défricher nos fertiles plaines, qui ont agi " en bons pères de famille " en assurant pour l'avenir, la subsistance de leurs familles, et en préparant dans ces pays de l'Ouest, un point d'appui pour la Province de Québec dans les luttes qu'elle aura à subir, indubitablement, si ses journalistes ne sont pas plus éclairés, plus véridiques, de meilleure foi, plus intéressés à l'avenir de nos compatriotes que ne le sont les rédacteurs de " La Vérité " et consorts.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA.

Extrait d'une lettre de " Rusticus," qui écrit en ce moment dans le " Trifluvien," en faveur de l'immigration des Canadiens-français vers le Manitoba et le Nord-Ouest.

" Le défunt curé Labelle a fait un travail de Titan pour combattre l'émigration et pour activer la colonisation. Il était l'homme taillé pour la besogne. Il avait de l'atout dans son jeu, une grande finesse et passablement d'expérience. Il connaissait comme son " Pater " tous les MM. Baptiste de Québec à Montréal, et par dessus le marché, il connaissait les " possibilités " et les actualités du pays, en fait de colonisation."

" Eh bien, je parierais dix contre un, que M. Tardivel est à cent lieues de soupçonner l'aveu qu'a fait le colosse de St-Jérome peu de temps avant de mourir—" Si j'avais à recommencer ma course, au lieu de coloniser dans les Laurentides, je mènerais mon monde sur les prairies de l'Ouest." Cette déclaration de l'apôtre de la colonisation dans la province de Québec doit valoir l'opinion de M. Tardivel sur un pays qu'il n'a jamais visité, et qu'il ne connait pas. Qu'en pense la " Vérité " ?

AU POLE NORD.

La conférence que M. le capitaine Bernier a donnée le 26 mai, devant la Société Royale, a été scientifique, instructive et amusante tout à la fois. M. Bernier a prouvé à son auditoire que s'il était marin d'expérience, il était aussi un homme de science et avait toutes les connaissances et qualités nécessaires pour mener à bonne fin l'entreprise d'aller au Pôle Nord. Lorsque l'on parle d'aller au Nord, plusieurs semblent croire que le seul bien qui en résultera, sera la gloire pour un pays de pouvoir dire qu'il y est arrivé le premier et y avoir planté son pavillon Mais il y a beaucoup plus que cela. La découverte du Pôle, faite non pas comme simple voyage de plaisir ou de vaine gloriole, aura des effets immenses pour la science, et sera profitable au pays qui le premier s'emparera des terres que l'on sait exister dans le bassin polaire. Ce qui montre l'importance que l'on doit attacher à cette question, sont les efforts de divers pays à la résoudre et l'argent qu'ils ont voté pour cela.

L'Angleterre a dépensé des sommes considérables pour atteindre le Pôle. Quarante expéditions, au moins sont parties des Iles Britaniques à la conquête du Pôle. Pour l'une d'elles la plus considérable, celle de Sir George Nares, le gouvernement anglais a payé la somme de $750,000. Le gouvernement des Etats-Unis a voté $200,000 pour l'expédition du capitaine Hall, et $250,000 pour celle de Greely, L'expédition Peary, qui était une expédition payée par des particuliers, a coûté $150,000 dont le gouvernement de la Norvège à payé la moitié. Beaucoup d'argent dépensé pour rien, diront quelques-uns. Pas du tout répondrons-nous. Plusieurs de ces expéditions, si elles n'ont pas réussi à atteindre le Pôle, sont allées très près, et ont rapporté sur les courants, l'état des glaces et les conditions générales de la température, des renseignements dont les explorateurs à venir profiteront, et dont veut profiter le capt. Bernier.

Ainsi, l'expérience a prouvé qu'un petit navire a plus de chances de résister aux glaces et de faire avec succès l'expédition qu'un gros. L'expérience a aussi prouvé qu'un nombreux personnel n'était pas nécessaire. Sir George Nares avait deux navires et 100 hommes. Nansen, avait un bâtiment de 400 tonnes et 13 hommes, tandis que le capt. Bernier aura un bâtiment de 200 tonnes seulement et huit hommes. En tout et pour tout, l'expédition, qui devra durer 3 ans, coûtera environ $60,000. Mais le gouvernement ne sera pas appelé à donner toute cette somme. Le capitaine est si confiante dans le succès qu'il a déjà dépensé une dizaine de milliers de piastres de son propre argent, dans les préparatifs de l'expédition.

M. Keefer, président de la Société Royale, le Rév. M. Clarke, vice-président et M. le Dr. Bell, du Musée Géologique, ont à l'issue de la conférence, offert les remerciements de l'assemblée au capitaine et l'ont félicité de ses explications si claires, données à l'aide de la carte et de vues à la lanterne magique. Tous ont exprimé l'espoir que le gouvernement viendrait en aide au capt. Bernier dans l'intérêt du Canada et dans l'intérêt de la science. Tous les auditeurs de M. Bernier étaient, aussi convaincus que lui de la facilité relative de l'expédition qu'il voulait entreprendre. Si le navire de Nansen a pu passer à 300 milles du Pôle, entraîné par les glaces, pourquoi celui du capt. Bernier, ne pourrait-il pas passer à 100 milles, si le point de départ est mieux choisi. Et si Nansen a pu faire 130 milles à pied sur la glace dans la direction du Pôle après avoir quitté son navire, il sera bien plus facile au capt. Bernier qui aura des appareils de campement plus améliorés, à faire cent milles seulement.

L'itinéraire du capt. Bernier est tracé comme suit :

Départ de Vancouver au mois de mai l'année prochaine. Entrée dans le bassin polaire par le détroit de Behring ; pendant le voyage, étude scientifique des côtes de la Sibérie, sondages, relevé des courants, etc. ; arrivée vers le mois de septembre à l'île Sannikoff qui a été vue par Nansen ; exploration de cette île et d'une autre qui a été vue plus au sud par l'équipage de la Jeannette. Cette exploration prendra un mois environ. Atteindre l'île Bennett au mois d'octobre, et en se tenant à l'ouest de cette île, guetter la grande ouverture de glaces vers le Pole que Nansen a vu mais dont il n'a pu profiter. Atteindre le Pôle par cette mer, ou si les glaces couvrent la mer se laisser entrainer par elles comme l'a fait Nansen, et atteindre le Pôle à pied. Enfin sortie du basin polaire par le courant connu entre les îles du Spitsberg et le Greenland.

Le capitaine Bernier aura comme compagnons d'expédition des hommes de science et des hommes qui ont fait leurs preuves comme marins et trappeurs : Le lieutenant Luc Pelletier, de l'Islet, M. Réal Huot de Québec, M. Lockwood, professeur de sciences à l'université du Missouri, le lieutenant Keslingbury, de Rochester Maine, M. Morden, un trappeur du Nord-Ouest. Toutes ces personnes ont étudié le projet du capitaine Bernier, et ont demandé comme faveur de faire partie de l'expédition.

Espérons que le gouvernement se rendra aux vœux de la Société Royale, des hommes de science, et des marins du pays, et fournira au capitaine Bernier, les moyens de mettre son projet à exécution.

" Communiqué. "



Soumissions pour les claims de placers miniers sur le Dominion Creek dans le Territoire du Yukon.

Des soumissions cachetées adressées au Soussigné et marquées sur l'enveloppe " Soumission pour un claim de placer minier" seront reçues à ce département jusqu'à midi vendredi le 1er jour de Septembre 1899 pour des claims de placer et des fractions de claim sur la Dominion Creek réservé pour la Couronne. La liste suivante est une liste des numéros des claims et des fractions de claim et leur front approximatif tel qu'arpenté par MM. James Gibbons et R.W. Cautly,arpenteur de terre de la Puissance :

AU-DESSOUS DE LA DECOUVETE SUPERIEURE.

No.	Longueur en pds.	No.	Longueur en pds.
1 A	5	10 A	33.3
2 A	19	15 A	42.25
3 A	30.5	31 A	43
8 A	67.4		

Au-dessus de la découverte inférieure.

No.	Longueur en pds.	No.	Longueur en pds.
1 A	12	6 A	35.00
2 A	59.1	10 A	143.25
4 A	1.25		

Au-dessous de la découverte inférieure

No.	Longueur en pds.	No.	Longueur en pds.
1 A	56.3	75 A	24.7
2 A	7.2	76	500.
2 C	20.3	77	449.8
8 A	34.00	16 C	33.8
9 A	39.25	18 A	164.7
11 A	98.4	78 A	3.6
13 A	68.5	80	431.3
16 A	40.25	81 A	15.3
20	202.1	83	500.
21 A	71.9	84	500.
22	500.	85	500.
22 A	60.7	86	500.
23	446.2	87	500.
25	500.	87 A	500.
26	120.66	87 B	387.9
31	350.5	89 A	35.1
33	500.	91	500.
34	500.	92	500.
36	500.	93	500.
37	500.	94	500.
38	352.	95	500.
68 A	94.7	96	500.
69 A	40.5	97	500.
70 A	72.6	98	500.
71	414.4	99	500.
73 A	12.3	100	478.7
74 A	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Chaque soumission devra spécifier les numéros des claims et des fractions pour lequel on soumissionne, et aussi le montant des bonus offert pour chaque claim et fraction. La soumission peut-être faite pour le tout ou aucun ou plus des claims et fractions et devra être accompagnée d'un chèque accepté en faveur du Ministre de l'Intérieur pour dix pour cent du montant offert, la moitié de la balance à être payée au Département de l'Intérieur à Ottawa ou au Commissaire du Territoire du Yukon à Dawson dans les trente jours de l'avis de l'acceptation de la Soumission et la balance dans les six mois après, avec intérêt au taux de quatre pour cent par an.

Les entrées pour les claims et les fractions seront accordées en conformité avec les Règlements des Placers Miniers sur acceptation de la Soumission. Les entrées sont sujettes à la royauté ordinaire et aux clauses des dits règlements en vigueur de temps en temps, sauf tant qu'à la représentation requise par la clause 39 qui ne sera pas exigée.

Les claims et fractions de claims pour lesquels des entrées peuvent être accordées ne devront pas comprendre aucune partie des claims Bench ou de côte pour lesquels des entrées auront été accordées.

La plus haute ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 27 Mai, 1899. } JOHN R. HALL, Secrétaire.
3 f.

AVIS

La Cie de Moulin de Morinville, Limité donne par les présentes avis à qui de droit qu'elle ne sera pas responsable d'aucun achat fait ou aucune dette contractée sans un ordre par écrit de son président ou de son secrétaire.

Morinville, 12 juin, 1899. (Signé)
JOSEPH DAGENAIS, Président,
A. A. RINGUETTE, Secrétaire Trésorier.
4 f.

Les commandements du bon menage.

POUR LE MARI.

I

Dès que ton cœur fera tic-tac,
Sans trop regarder au gros sac,
Jeune homme, prends femme ric-rac,
Fût-elle mê e d'Aurillac.

II

Aime-la... maritalement
(A toi de deviner comment !)
Mais en évitaut prudemment
De l'ennuyer, fût-ce unmoment.

III

Sans vouloir jouer au Canton,
Chez toi donne toujours le ton ;
Et souviens-toi du vieux dicton :
" Main de fer et gant... de coton !

IV

Servi par un merveilleux flair,
Occupe, en un quartier plein d'air,
Un logement très grand, très clair...
Et tout cela pour très peu cher.

V

Bien que ce soit un peu " bourgeois, "
Sois père un grand nombre de fois...
Tâche pourtant, si tu m'en crois,
A douze... de faire une croix.

VI

Pour ta femme sois indulgent ;
Pour tes enfants sois exigeant ;
Pour tes amis sois obligeant...
(En paroles plus qu'en argent !).

VII

De ton mieux fais la charité ;
Ménage à propos ta santé,
Et prends avec sérénité
Les choses par leur bon côté.

VIII

Ne demeure jamais oisif ;
Ne sois pas jaloux sans motif ;
Dans ton contrat... limitatif,
Ne donne aucun coup de canif.

IX

Tâche, quand tu deviendras vieux,
De conserver l'esprit joyeux,
De n'être pas trop ennuyeux...
Et l'on t'en regrettera mieux.

X

Voilà fini mon entretien.
Tous ces conseils sont pour ton bien,
Mon ami ; mais va ! je sais bien
Que tu ne les suivras en rien !

NOTES LOCALES.

Au Fort Saskatchewan les 24 et 25 !

"All aboard" pour le Fort Saskatchewan, les 24 et 25 courant !

Mde F. Oliver et Mlle Clara Oliver, sont parties pour l'Est, mardi dernier.

M. Brosseau de la maison Thibeaudeau de Montréal est descendu à l'Alberta.

Son Honneur le juge Rouleau, est arrivé en cette ville hier et il est descendu à l'Alberta.

M. Léon Bureau est allé passer quelques jours à Beaumont ; il est l'hôte de M. Lavigne.

M. J. G. Fairbanks est complètement remis de son indisposition et ses nombreux amis s'en réjouissent.

L'élection de Banff aura lieu le 24 courant. MM. Brett et Sifton sont encore candidats. On s'attend à une lutte très serrée.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Cie du nouveau Moulin au Fort Saskatchewan publiée dans une autre colonne.

Madame Léon Lalande et Mlle Amelia sa fille et M. Léon Lalande fils, de Wetaskiwin, sont passés en cette ville mardi en route pour Morinville.

On nous annonce discrètement le prochain mariage d'un de nos plus populaires gérants d'Hôtel, avec une une gentille blonde de notre ville, Nos félicitations.

La Cie du C. P. R. est à réparer la ligne du C & E. a placer des dormants neufs, a doubler le nombre des poteaux de la ligne du télégraphe. Mieux vaut tard que jamais !

A qui appartient la vache qui se promène dans les rues d'Edmonton, surtout la nuit et qui porte à son cou une cloche, qui dont le son rappelle celui du tocsin. Où est la police ?

Les gens se rappellent de vos marchandises parce que vous les forcez par vos annonces à s'en rappeler.

Cessez de les forcer et ils cesseront de penser à vos marchandises.

Nous signalons à nos lecteurs une reproduction du *Pionnier de Sherbrooke*, " Rouille et Pourriture " et aussi une demande de soumissions pour le nouveau moulin du Fort Saskachewan.

Les membres de la Société St. Jean Baptiste sont priés de se rendre tous à l'assemblée qui aura lieu dimanche soir a 8 heures, à la salle C. M. B. A. pour affaires très importantes. Qu'on se le dise !

Si la température est favorable, il y aura affluence au Fort Saskachewan, à la fête St Jean Baptiste. Le comité d'ailleurs, a fait de grands préparatifs pour fêter dignement la fête nationale. Qu'on se le dise !

M. C. R. Devlin, agent d'immigration de la Puissance pour l'Irlande est de passage à Edmonton. Il est descendu à l'Alberta. Il sera quelques jours parmi nous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Fitsimmons, le boxeur champion, a été défait par Jeffries, dans une lutte de 14 reprises.

M. A. C. Hébert de St. Albert partira pour Pincher Creek ces jours-ci pour aller acheter des chevaux. Il sera de retour dans une quinzaine.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque Jacque-Cartier, aura lieu à Montréal, le 16 courant. Nous aurons probablement la visite du Gérant Général, M. Tancrède Bienvenu, dans le cours du mois de juillet.

MM. Gariépy, Laurencelle, Villeneuve, Bureau, Rivet, Brunelle, Lessard, Bertrand, Paquette, Cloutier, Chenier et Pigeon sont allés faire un voyage à Beaumont dimanche dernier : ils sont revenus dans la soirée, enchantés de leur réception.

Le foin se vend à $7.00 la tonne, l'avoine, 43c le minot, le blé, 55c les patates, 75c le minot, les cochons vivants, 5c la livre. Ce n'est pas trop mal. Qu'est-ce que nos détracteurs de " La Vérité " diront de cela. Prétendront-ils toujours, contre toute vérité, que nous n'avons pas de marché ?

Pardonnez-leur Seigneur.........

Le jeune enfant de M. J. Bilodeau a été la victime mardi d'un pénible accident. Il était à jouer avec un de ses petits compagnons qui tenait une hache à la main lorsqu'en se débattant celui-ci frappa de sa hache la main du jeune Bilodeau et lui coupa très profondément deux doigt de la main droite. L'enfant est sous les soins du Dr. Roy.

BEAUMONT

Dimanche dernier MM. Villeneuve, Laurencelle, Gariépy, Chenier, Bureau, Lessard, Cloutier, Bertrand, Pigeon, Paquette, Brunelle et Rivest d'Edmonton nous ont fait l'honneur d'une visite.

Dimanche dernier, première communion des enfants : Rémi Chartier, Georges Berubé, Nap. Berubé, Joseph Ethier, Philippe Leblanc, Omer Royer, Xavier Préville, Joseph Plante, Jérémi Chartier, M. L. Lambert, Anna Plante, Joséphine Lavigne, Cléophée Royer, Julia Laventure, M. L. Berubé, s'approchaient de la Table Sainte pour la première fois. Le jour de la première communion, est le jour des impressions saintes et vives pour les enfants. A ceux qui ont vieilli, ce jour rappelle des souvenirs qui font du bien. Plusieurs personnes ont voulu partager le bonheur de ces enfants en les accompagnant à la Sainte Table. Dans l'après-midi, rénovation des promesses du baptême, réception du scapulaire, consécration à la Sainte Vierge, et la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Après la messe M. Villeneuve député de St Albert adressa la parole et dans un discours très élaboré, il conseilla aux canadiens-français de Beaumont de se former en société St-Jean Baptiste, "L'union fait la force" et en restant unis, les canadiens-français se feront respecter et obtiendront la jouissance de leurs droits. L'expérience du passé est là, pour nous prouver que les sociétés St-Jean Baptiste ont été le salut le sauve-garde de notre nationalité. M. Villeneuve parla aussi de la Fête St-Jean Baptiste au Fort Saskatchewan et invita les citoyens de Beaumont à venir prendre part à la fête.

M. le Curé Ethier prit aussi la parole pour approuver l'idée patriotique qui venait d'être émise. M. Etienne Fouquette proposa que l'assemblée se format en société St-Jean Baptiste et que la date des élections des officiers fut fixée à dimanche le 8 courant.

Nos visiteurs prirent le diner chez M. Lavigne où ils furent reçus avec une grande hospitalité, ils retournèrent à Edmonton dans l'après midi.

A nos distingués visiteurs et bons amis d'Edmonton, remerciements sincères et invitation cordiale pour une autre fois.

M. Venant Ethier et sa dame de Morinville, étaient en visite chez notre curé l'autre jour.

M. Long, est à se bâtir une bonne grande boutique de forge. Bravo !

EDMOND.

RIVIERE QUI BARRE.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du jeune bébé de M. Joseph Poirier ; nos sincères condoléances.

La procession du Saint Sacrement aura lieu dimanche le 18 à la Reserve, en grande pompe. Le R. P. Mérer officiera. Tous les catholiques sont invités à cette belle fête religieuse. Les chantres des environs sont priés de se rendre en foule.

Les premiers jours de juillet verront le mariage d'un jeune cultivateur de St Pierre, avec une charmante jeune canadienne arrivée dans notre paroisse dans la dernière année. Nos félicitations. " Un Patriote "

" L'Ouest Canadien, " disait l'autre jour que la paroisse d'Edmonton possédait le plus beau chœur de chant de l'Alberta. Nous consentons à donner au chœur de chant d'Edmonton la seconde place : la première appartient au chœur de chant de Ste Emérence sous l'habile direction de M. Avila Palin.

Les récoltes ont une apparence magnifique, les cultivateurs sont souriants et désireraient voir leurs amis de la Province de Québec et des Etats-Unis, venir les rejoindre en foule dans notre beau pays. N'en déplaise à MM. de la " Vérité, " Tardivel et autres, tous plus catholiques que le pape, les Canadiens en venant s'établir ici s'assurent leur avenir, celui de leurs familles et de leur race.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le frère Leriche de St Albert est mort lundi soir d'une attaque de maladie de cœur. R. I. P.

Sa Grandeur Mgr Augustin Dontenville, O. M. I., coadjuteur du diocèse de New-Westminster et successeur de Mgr Durieu, est né le 4 juin 1857, à Bischweller, diocèse de Strasbaurg, Alsace.

Il fut ordonné le 30 mai 1885, fut élu évêque titulaire des Germanicopolis, le 3 avril 1897 et sacré évêque coadjuteur de New-Westminster le 22 août 1897 par sa Grandeur Mgr A. P. A. Langevin, archevêque de St Boniface.

Le Vicaire Général F. X. Cloutier de Trois Rivières a été nommé évêque, en remplacement de feu Mgr Laflèche.

Recette pour Bifteck.

Prendre du bœuf acheté depuis une journée, faire rougir la poêle, y jeter un petit morceau de beurre et, y mettre la viande. Il ne faut jamais faire cuire du bifteck dans de la graisse ou du saindoux, cela durcit la viande et donne un mauvais goût. Avis aux cuisiniers.

MORT DE MGR DURIEU

ÉVÊQUE DE NEW-WESTMINSTER.

Vendredi dernier, le télégraphe nous apportait la pénible nouvelle du décès de Sa Grandeur Mgr Durieu, évêque de New-Westminster, C. A. Le Vénéré prélat était entouré de plusieurs membres de son clergé et en particulier de Mgr Dontenville, son coadjuteur.

Le nom de Mgr Durieu est familier aux habitants de ce pays. Celui qui descend aujourd'hui dans la tombe fait partie de cette pléiade d'héroïques missionnaires d'un temps déjà ancien et qui s'appelent les Taché, les Faraud, les Grandin, les Lacombe.

Aussi est-ce avec une réelle émotion que les fidèles ont entendu Mgr Langevin faire, dimanche dernier, du haut de la chaire, l'éloge de l'illustre défunt et le recommander aux prières.

Mgr Paul Durieu naquit à St-Paul-de-Mons, diocèse du Puy, France, le 3 décembre 1880. Il fit ses études au Séminaire de Manistrol, étudia la théologie à Marseille et fut ordonné prêtre en 1854. Il vint en Canada cette même année comme prêtre de la Congrégation des Oblats et évangélisa durant plusieurs années la Colombie Anglaise, où son nom est partout vénéré. Il fut nommé évêque titulaire de Marcopolis, en juin 1875, comme assistant de Mgr D. Herbomez, de la Colombie Anglaise. En 1890, il fut nommé le 1er évêque de New-Westminster, avec juridiction sur toute la Colombie Anglaise, moins l'Ile de Vancouver. Il a fondé la cathédrale de St-Pierre, le collègue St-Louis, une académie pour les filles l'hôpital Ste-Marie, un grand nombre d'églises et d'autres institutions.

Mgr Durieu, durant sa longue carrière de missionnaire, a évangélisé, 15 tribus sauvages.

Partout dans ces missions, il a laissé les plus chers souvenirs dans le cœur des sauvages, qu'il a eu le bonheur et la gloire d'appeler à Dieu.—Le Manitoba.

SOUMISSIONS.

AVIS

DES SOUMISSIONS pour les travaux d'excavation de pierre et de bois requis pour la construction d'un moulin d'une capacité de 200 barils par jour avec une bâtisse d'engin et un élévateur y adjoignant, au Fort Saskachewan seront reçues par le Soussigné jusqu'à midi le 24 juin, 1899. Les travaux d'excavation et de pierre a être inclus dans une même soumission, et les travaux en bois dans une autre.

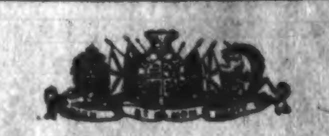
Les soumissions devront mentionner le montant par corde de pierre à être mesurée pour la bâtisse et par verge cube pour l'excavation, l'entrepreneur devant fournir les matériaux.

Les plans devis et spécifications peuvent être vus au Bureau de la Compagnie au Fort Saskachewan. Les Soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de Banque accepté payable à l'ordre du Soussigné, égal à 10 par cent du montant de la Soumission lequel sera confisqué si le soumissionnaire nommé refuse de faire un contrat convenable pour l'ouvrage où s'il néglige de le compléter.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

T. G. PEARCE,
Séc. Trésorier.

Farmers Milling Co. Ltd. Fort Saskachewan.
15-22



ond armerie a cheval du Nord-Ouest

DES SOUMISSIONS CACHETEES, addressées au Soussigné seront reçues jusqu'à midi le 20 juin 1899, pour la fourniture et la livraison des provisions suivantes :

2000 lbs de beurre, quantité approximative au Fort Saskachewan.
5000 de bœuf, quantité approximative à Edmonton.
4000 de pain, quantité approximative à Edmonton.
500 lbs de beurre, quantité approximative à Edmonton.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque de banque accepté égal à 10 par cent de la valeur totale de l'article pour lequel le contrat est fait :

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Les articles devront être de première qualité sujets aux inspections et refus lors de la livraison.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour informations plus complètes au sujet de la livraison s'addresser aux cantonnements de la gendarmerie à Edmonton ou au Fort Saskachewan.

Aucun journal ne sera payé pour l'insertion de cette annonce, si autorisation n'a été obtenue.

(Signé,) A. H. GRIESBACH,
Surintendant,
Commdt. G. C. N. O.
du Fort Saskachewan et du district.

Daté au Fort Saskachewan ce 5e jour de juin 1899.

SOUMISSIONS POUR REPARATIONS DE PONT.

AVIS.

DES SOUMISSIONS ADRESSEES au Commissaire des Travaux Publics, et endossées "Soumissions pour réparations d'un pont, seront reçues jusqu'au dix-neuvième jour de juin prochain pour la completion des réparations d'un pont traversant la Rivière Esturgeon, à la Traverse du Creusot, sur l'est de la Section 29 Tp. 55 R. 22. à l'ouest du 4è Méridien.

Les plans et les spécifications pour les travaux proposés peuvent être vus chez M. Léon Moret, Maire du Village du Fort Saskachewan.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de banque accepté ou un Mandat Express payable au soussigné pour 5 0/0 du montant de la soumission laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire nommé refuse de faire un contrat convenable pour ces travaux ou ne complète pas l'ouvrage.

La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Département des Travaux Publics Régina 29 Mai, 1899 } J. S. DENNIS,
Député Commissaire des Travaux Publics.

LA CIGARETTE.

Un pas rapide et brusque dans l'escalier et la porte d'une chambre à coucher s'ouvre avec une secousse.

— Mathilde ! dit rudement une voix d'homme.

—C'est toi. Quelle peur tu m'as faite !

Cette exclamation succède à un petit cri d'effroi, et une toute jeune femme, qui, devant un miroir, s'arrangeait les cheveux, se retourne vers son mari, un sourire affectueux aux lèvres.

Elle demeure stupéfaite, en le voyant devant elle debout, les sourcils froncés, l'œil farouche.

—Qu'est-ce qu'il y a, Jules ? s'écrie-t-elle tout inquiète.

—Qui est venu hier ici, pendant mon absence ? demanda-t-il d'une voix sèche.

—Hier ? absolument personne.

Il eut un ricanement et répéta en accentuant chaque syllabe :

—Hier dimanche, pendant qu'appelé par une affaire, j'étais à Paris, il n'est venu personne au jardin, ni dans la maison ?

—Mais non, répondit-elle de plus en plus surprise. Quelle question singulière et......

Il ne la laissa pas achever.

—Tu mens, dit-il en lui saisissant les deux poignets qu'il serra à les briser, et en la regardant dans les yeux, avec une flamme de fureur.

La tête de Mathilde eut un geste d'indignation. Secouant ses mains pour les dégager :

—Brutal ou fou, dit la jeune femme d'un ton glacial.

Il relâcha son étreinte, mais elle lut sur son visage une rage sourde, une folle envie de la saisir pour la tuer peut-être et elle eut peur.

Elle sonna vite, afin que l'unique bonne, qui les servait, accourût entre elle et lui.

Sans prononcer un mot, il sortti alors et se précipita dans le jardin ; elle voulait le suivre, le contraindre à s'expliquer, mais ses jambes refusèrent de marcher et elle tomba sur une chaise, la tête dans ses mains; sa pensée était en déroute ; elle se demandait anxieusement quel événement, quelle catastrophe avait pu en une heure survenir et ébranler ainsi leur existence toute neuve et si heureuse.

Elle oubliait son insolence, son inqualifiable brutalité pour se souvenir avec son attendrissement de son amour de la veille, et lorsque Maguerite monta, elle la vit secouée de longs sanglots, les yeux dans le vide, les bras pendants.

Tout effarée, la bonne voulut savoir. La jeune femme la renvoya doucement et essaya de se lever. Elle ne put pas, la chambre lui tournait devant le regard et le plancher lui semblait se dérober sous elle.

Son mari avait pris une petite allée et s'était rendu tout droit d'un pas fiévreux à une tonnelle que l'hiver avait dépouillé et où, lorsqu'il faisait soleil, lui et elle venaient lire et causer, la main dans la main, tendrement l'un près de l'autre.

Il y avait un an à peine qu'ils étaient mariés et, afin d'être plus à eux-mêmes, ils avaient résolu de rester pendant l'hiver à la campagne où la mauvaise saison empêcherait les ennuyeuses visites qu'ils n'eussent pu éviter en ville.

Sous la charmille absente, il étudiait le sable afin d'y découvrir une trace quelconque. N'était-ce pas là qu'en faisant sa promenade matinale habituelle, il avait aperçu avec stupéfaction une cigarette roulée par une main habile, et qui était tombée au pied de la table de jardin, devant le banc rustique, interrompue sans doute par un propos amoureux ou un aveu coupable.

Un homme était venu là, s'était assis avec sa femme, avec celle qu'il croyait sa Mathilde, avec ce monstre dont les yeux tout à l'heure feignaient la surprise et qu'il se reprochait de n'avoir pas anéantie sous ses talons ou étranglée de ses deux bras nerveux. Mais non il la méprisait trop, il la rejetait au loin, dans la boue, et la loi le délibérait du serment qu'il avait prêté.

La séparation ! et il souriait méchamment; puis il rougissait, pâlissait et tordait entre ses dents blanches sa longue moustache.

Mais pour l'obtenir, cette séparation, qui serait sa vengeance, il lui fallait des preuves, le plus de preuves possibles. Et le cœur battant, essayant malgré lui de douter encore, il regardait les nuances du siège de bois, s'ingéniant à voir moins empreintes de l'humidité de la saison certaines places où, pensait-il tous deux s'étaient assis.

Il ne découvrit rien de plus, les yeux fixés sur la cigarette accusatrice, il restait là, pâle tremblant d'une colère concentrée avec une idée fixe qui, lui semblait-il, allait le rendre fou.

Il rentra d'un pas automatique et dans son cabinet, à sa table, il rédigea sa plainte, afin de la faire parvenir à qui de droit.

La fureur l'aveuglait et les accusations, les suppositions plutôt, se pressaient sous sa plume, en un style amer.

Quand ce fut terminé, il eut un soupir de soulagement, mais il ne pouvait envoyer sans relire ; alors il parcourut des yeux les premières lignes.

C'était lui qui venait flétrir cette jeune femme, presque cette enfant qu'il adorait la veille encore, sa femme à lui. Il allait la trainer dans la boue : c'était horrible.

Alors dans son esprit se livra un combat terrible ; elle n'avait pas reculé, elle, cette femme, pour plonger dans la fange le nom et le cœur de celui qu'elle disait aimer, et pourtant à lui cela lui semblait lâche de venir jeter aux pieds du parquet cette proie qui ne se relèverait que meurtie et déshonorée. Il revoyait tous les beaux jours de la vraie jeunesse, alors qu'ils n'étaient pas mariés encore et qu'il n'eut pas su douter d'elle ; il se souvenait des beaux jours qui avaient fait de leur petite maison, un éden ; ses joues s'empourpraient, les veines de son front menaçaient d'éclater, et il lui prenaient des envies subites de monter, et tomber tout en larmes à ses genoux, de lui pardonner à jamais sans explications. Mais la cigarette était là, et la cigarette faisait surgir l'image d'un homme jeune, épris, qu'elle avait regardé, écouté sans doute et ses lèvres se tordaient alors, ses yeux brillaient, ses dents grinçaient ; il reprenait sa lecture et, au bout de quelque mots, le visage de Mathile, venait hanter de nouveau sa pensée mal en équilibre et sa conscience se révoltait de se voir devenir l'instrument du déshonneur de cette femme.

Ne pourrait-il s'accuser, lui trouver un bilais, quelque chose, un motif suffisant pour obtenir le brisement, la séparation.

Il se creusait l'esprit, mais un trouble insurmontable lui répondait et le chaos enchevêtrait dans l'obscurité de la loi ses réseaux dont il ne savait pas sortir.

Pourtant il relut tout entière la diatribe qui était chappée à sa colère féroce. Il la trouva ignoble, et il la labourait de ses pieds sur le tapis quand, en même temps, froide et timide, la pâleur sur le front et des larmes plein les yeux, Mathilde ouvrit sans bruit la porte du cabinet de travail et fut près de lui d'un bond.

La main appuyée sur la table—elle se soutenait à peine,—sans le regarde, car à son approche, son mari s'était levé d'un sursaut et avait reculé au bout de la chambre elle dit :

—Jules !

Mais avec un telle expression d'angoisse et de tendresse que lui n'entendit plus que la voix miséricordieuse uui, il n'y avait qu'un instant, replaçait devant son cœur en délire toutes les amours de cette année passée et qu'il vint tomber à genoux et, dans un sanglot, prenant, les deux mains de sa femme comme s'il eût été coupable. s'écria :

—Oh ! Mathilde, je t'aime, je te pardonne ;

Elle se mit à trembler de surprise il n'y avait rien alors ! Ses yeux rayonnaient et ce n'est qu'après un long baiser qu'elle s'e souvint du nom de pardon.

Un frisson presque de colère l'ébranla.

—Pourquoi m'as-tu donc dit que tu me pardonnais, Jules, interrogea-t-elle d'une voix vibrante.

Lui se raidit et prit son mauvais regard.

—Dis qu'il n'est venu personne ici hier, siffla-t-il entre ses dents serrées.

—Mais non, personne, absolument personne. Encore ! mais si je ne sasis, je ne puis comprendre ce que signifiie une question semblable.

Sa fureur du matin allait le ressaisir et déjà il était prêt à quelque nouvelle violence. Il s'arrêta un peu confus, et le cœur lui battait bien fort, les yeux ardemment fixés sur la physionomie de Mathile qu'il épiait, il indiqua du doigt, sur une feuille de papier bien en vue, la cigarette qui, depuis le matin, lui faisait souffrir mille tortures.

—Quest-ce que cette cigarette, s'écria-t-elle avec étonnement, tu n'en fumes pas ?

—Aussi, ce n'est pas ma cigarette, prononça-t-il d'un ton lugubre, douloureusement stupéfait de ne pas surprendre sur ce jeune visage la moindre trace de trouble ou de remords.

Elle réfléchit, se demandant ce que tout cela voulait dire ; les fils de l'aventure se renouèrent en une seconde dans son esprit qui s'ouvrait enfin ; elle comprit les soupçons, la colère inexpliquée de Jules, car elle souvenait, et, se jetant dans les bras de son mari, elle appuya la tête sur son épaule, et, d'en bas, lui plongeant bien droit dans les yeux.

—Tu vas me pardonner, dit-elle, mais pas ce que tu crois. On m'a dit qu'il était charmant de voir s'envoler au milieu des songes roses la fumée légère de la cigarette. Plusieurs de mes amies ont un jour devant moi prétendu que cela un passe-temps exquis. Hier tu n'étais pas près de moi. Je m'ennuyais follement. Pour penser plus doucement à Jules, j'ai envoyé prendre de fines cigarettes. Je suis allée au jardin, j'ai allumé et essayé. Oh ! que c'était mauvais, continua-t-elle en souriant j'en ai été malade une heure et la tête me brûlait encore quand tu es arrivée. C'est près du banc au jardin j'en suis bien sûre, méchant, que tu as retrouvé ma cigarette que je re connais maintenant.

Il y avait dans la voix, dans la posture, dans les paroles, sur le visage de la jeune femme une telle empreinee de vérité profonde et simple que, peu à peu, les nerfs de Jules s'étaient détendus, un sourire de ravissement avait entr'ouvert ses lèvres, et avec passion, il serra contre sa poi'rine celle qu'il lui semblait aimer mille fois d'avantage.

Ce fut ainsi que se diss'pa le premier nuage dans le jeune ménage.

JEAN LAROSE.

COLONISATION

On lit dans "l'Echo de Monmagny :"

Un brave curé d'une des paroisses du comté de l'Islet, a fait, dimanche au prône, un appel patriotique en faveur de la colonisation. Il a dit à ses ouailles que plutôt d'émigrer aux Etats-Unis et d'aller compromettre leur santé en travaillant dans les manufactures, qu'ils feraient mieux de s'établir sur des terres, et, qu'avec du travail et de la persévéeauce, un homme courageux, en quelques années peut se tailler un joli domaine au milieu de la forêt, acquérir, non pas la fortune, mais l'aisance, en conservant sa santé et en restant au milieu des siens.

Note de la Rédaction : Nous ne disons pas nous, au colon, d'allers'enfoncer dans la forêt, dans les roches, les souches, les "repoussis" etc, nous lui disons de venir dans l'Ouest où, en quelques années de travail, un homme peut s'établir solidement et assurer l'avenir de ses enfants. Avis à qui de droit.

Une chaudière à vapeur fait explosion, le chauffeur est lancé à 40 pieds ; il se relève et s'en revient continuer à travailler. Voilà ce que racontait en plus de mots, hier, un journal canado-américain, dans ses nouvelles de Crompton. Ca, c'est un gaillard, pas le journal, le chauffeur. Cette histoire bat celle du marseillais (mais il n'était pas sérieux, lui) :

Un homme est frappé par une locom tive lancée à toutes vitesse. On se hâte de stopper le convoi et vite on court vers le malheureux lancé à 39... pieds du remblai. L'homme se frottait les yeux. On le pousse, on lui tate le pouls, on le questionne.

" Laissez-moi donc, dit-il, si j'ai brisé votre locomotive je suis capable de la payer..."

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 24— 11 Mai 1899.

La petit fleuriste (Tante Nicole).—La Troupe de Dan Galaor. (E. Dupuis)—Les coups de tête d'Yvonne (François Deschamps), Blanc comme neige (V. Aury).—Filleule de Napoléon (Cap Danrit).—Boite aux lettres—Tirelire aux devinettes.

Illustration par J Geoffroy, A Birch, L Saint, M Nugent Paul de Sémant, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

EGLISE ST. JOACHIM. Règlement du Carême et heures de Offices.

TOUS LES DIMANCHES.

1ère messe à 8h a.m.
Grand'messe à 10.30h a.m.
Catéchisme, 3h p.m.
Vêpres et Bénédiction, 7h p.m.
Instruction ou sermon à tous les offices, alternativement en français et en anglais, et occasionnellemant en langue Crise.

PENDANT LA SEMAINE.

Messe tous les jours à 8h a.m.
Office religieux tous les soirs à 8.30 p.m., excepté le samedi.